



Titre Professionnel Maçon

(Niveau 3)

[RNCP35309 - TP - Maçon \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr)

2024-2025

Objectifs professionnels : préparer l'apprenti.e à l'acquisition de compétences techniques, savoirs et savoir-faire qui lui permettront d'exercer son activité future.

PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 révolus. Sans restriction d'âge dans le cas de sportif de haut niveau ou travailleur reconnu handicapé

PRÉREQUIS

Avoir un maître d'apprentissage
Maîtrise des savoirs de base

MODALITÉS D'ADMISSION

Prise de contact sous 7 jours
Sur entretien et dossier, validation sous réserve d'avoir un maître d'apprentissage.
Signature de la convention de formation.

DÉLAI D'ACCÈS

07 jours ouvrés

OBJECTIFS

Réaliser des opérations de montage et démontage d'un échafaudage de pied.
Construire des ouvrages de maçonnerie
Réaliser des enduits et des éléments de finition
Réaliser les ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel.
Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques en Présentiel.
Utilisation de plateaux dédiés agréés pour les jurys d'examen.

MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur qualifié.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

DATE DE LA FORMATION

Selon planning de septembre à juillet

DURÉE

1 an – 500 heures

MODALITES D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences au fil de la formation, mises en situation pratique, bulletin semestriel à l'issue d'un Conseil de classe.

TARIF

6554 €, pris en charge par L'OPCO

0 € à charge pour une entreprise du secteur privé. Pour les entreprises du secteur public se référer au décret article L6211-1.
La formation est gratuite pour l'apprenti (e) et/ou son représentant légal.

REMUNERATION APPRENTIS

[SIMULATEUR DE CALCUL D'AIDES AUX ALTERNANTS Étape 1/3 | Le Portail de l'Alternance \(emploi.gouv.fr\)](#)

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les locaux de l'UFA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, suivies par le référent handicap de la structure.

Formation accessible sauf restriction liée à l'incapacité et/ou contre-indication médicale. Référente handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

VALIDATION/SANCTION (certificateur)

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion
Date d'enregistrement de la certification : 22/01/2021
Possibilité d'équivalence vers d'autres certifications du Ministère du travail. Sauveteur Secouriste du Travail – Formation R408 (Montage échafaudage) – Habilitation électrique non électricien.

PESPECTIVES POST FORMATION

Insertion professionnelle,
CMP maçonnerie gros œuvre, CQP Maçon en bâti ancien.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Maçon, maçon façadier.

Ouverture
Mars 2025